

FLASH AGREEMENT



NORME SOINS DE LONGUE DURÉE

CRITÈRE 1.5 : Des partenariats sont formés et maintenus avec d'autres services, programmes, prestataires et organismes pour répondre aux besoins des résidents et de la communauté.

CRITÈRE 6.5 : Si l'équipe ne peut répondre aux besoins d'un résident potentiel, l'accès à un autre service est facilité.

Outre les services que nous offrons à l'interne pour notre clientèle, le CHSLD la Résidence Angelica a recours à plusieurs autres partenaires, les connaissez-vous ???

Voici quelques-uns des partenaires qui répondent aux besoins de nos résidents au-delà de notre offre de services :

- Service de coiffure sur place, salon Nuccia;
- Service d'un dentiste mobile, Julia Fournier;
- Service ambulatoire d'un denturologiste, Raouf Slim;
- Audiologiste, Stela Morariu;
- Audioprothésiste, Djamel Amer Ouali;
- Service ambulatoire optométriste/opticien, Raymond & Côté;
- Service ambulatoire de soins de pieds spécialisés, Caroline Souci;
- Service ambulatoire de massothérapie, Josée Champagne;
- Services ambulatoires en santé mentale Fleury;
- Équipe de psychogériatrie, Dr Turcotte;
- Équipe ambulatoire SCPD du CIUSSS du NIM;
- Le centre Moe Levin de l'institut de santé mentale Douglas;
- Laboratoire Bergeron (pour l'achat de bas anti-embolique par ex.);
- Partenariat avec le centre de réadaptation Lucie-Bruneau et d'autres CR comme Gingras-Lindsay;
- Partenariat avec l'Institut Louis-Braille;
- Partenariat avec l'UdM et d'autres établissements scolaires (pour des stagiaires par ex.);
- Partenariat avec le CIUSSS du NIM et autres hôpitaux de Montréal (ex. : partenariat avec le LABO de Sacré-Cœur);
- Partenariat avec l'association des établissements privés conventionnés);
- Partenariat avec l'hôpital Marie-Clarac (service de pharmacie);
- Mécanisme d'accès à l'hébergement;
- CISSS de Laval (comité éthique);
- Curateur Public du Québec;
- Service de police de la ville de Montréal;
- Société de transport de Montréal;
- Van médic (transport avec véhicules adaptés);
- Urgence santé;
- Partenariat avec centre action bénévole de Montréal-Nord;
- Consultant Humanique conseil (Francis Etheridge, MAA);
- Partenariat avec la boutique de vêtements adaptés (Création confort);
- Partenariat avec le marché d'alimentation et la pharmacie des Cascades;
- Différentes ressources communautaires du quartier;
- Service ambulatoire de zoothérapie;
- Service ambulatoire yoga sur chaise;
- Musiciens troubadours.

Sachez que certains de ces biens et services peuvent parfois être offerts aux frais des résidents. Ils sont utilisés sous référence de l'équipe interdisciplinaire ou peuvent être demandés par le résident lui-même ou sa famille.

LA VISITE SE TIENDRA EN MARS 2022

Responsable de norme : Nancy Tavares